

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 janvier 2016

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### **Réhabilitation du presbytère et réhabilitation/transformation de l'ancien théâtre en halle : approbation du projet, plan de financement et sollicitation des subventions**

L'avant projet définitif (APD) : plans et estimatif détaillé des travaux, établis par M. Gilbert Masson, architecte, sont présentés au conseil municipal.

Plan de financement prévisionnel :

#### **COUT**

Honoraires maîtrise d'œuvre, mission Sécurité et Protection de la Santé, et divers	21 000.00 €
Travaux HT	274 000.00 €
<b>Montant de l'opération HT</b>	<b>295 000.00 €</b>

#### **FINANCEMENT**

Subvention au titre de la Dotation d'Equipe- ment des Territoires Ruraux 2016 (30% de la dépense HT)	88 500.00 €
Subvention parlementaire	12 500.00 €
Emprunt	50 000.00 €
Fonds propres	144 000.00 €
<b>Financement total</b>	<b>295 000.00 €</b>

Le conseil municipal :

APPROUVE le projet ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus,  
SOLLICITE une subvention de 88 500.00 € au titre de la Dotation d'Equipe-  
ment des Territoires Ruraux 2016 et une subvention parlementaire de 12 500.00 € ainsi  
que toutes les subventions susceptibles d'être accordées dans le cadre de cette  
opération ;

DECIDE d'inscrire ce projet au budget primitif 2016 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et  
à engager toutes les démarches nécessaires.

### **Ouverture de crédits 2016 – Budget commune**

En attendant le vote des budgets primitifs 2016, le conseil municipal décide  
d'ouvrir des crédits dans la limite du quart des crédits ouverts aux comptes 21  
et 23 de l'exercice 2015, soit 54 565.40 €.

### **Participation de la commune de Fontaine-Couverte aux charges de fonctionnement de l'école privée « La Providence » de La Guerche de Bretagne Année scolaire 2015/2016**

pour 7 élèves en maternelle, soit 4 340 €,  
pour 9 élèves en élémentaire, soit 3 519 €.

## **Participation aux charges de fonctionnement des écoles publiques de La Guerche de Bretagne - Année scolaire 2015/2016**

Pour 5 enfants en maternelle, soit 6 285 €

Pour 3 enfants en élémentaire, soit 1 254 €.

### **Dispositif argent de poche 2016**

Le conseil municipal reconduit le dispositif argent de poche en 2016 au début du mois de juillet et décide aussi de le mettre en place en avril pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Il s'agit de petits chantiers de proximité effectués par les jeunes qui participent ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie. Ils seront indemnisés dans la limite de 15 € par jeune et par jour. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat entre la commune et chaque jeune. Le conseil municipal désigne Mme Beaulieu Jacqueline « référente » du dispositif au niveau de la commune.

### **Questions diverses**

#### **Commission Ad'AP**

Monsieur le Marie informe le conseil municipal que le bureau ACCESMETRIE de La Roque d'Anthéron (13) a été retenu pour la réalisation du diagnostic d'accessibilité des Etablissements communaux Recevant du Public (ERP) et Installations communales Ouvertes au Public (IOP) et la proposition d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Afin d'analyser et valider les différentes productions du bureau d'études, une commission Ad'AP est constituée. Sont désignés membres de cette commission : MM. Jean-Claude Moreau, Christian DAULAY, Jérôme BASLÉ, Alain HUNEAULT.

Le 28 janvier 2016

Le Maire,